

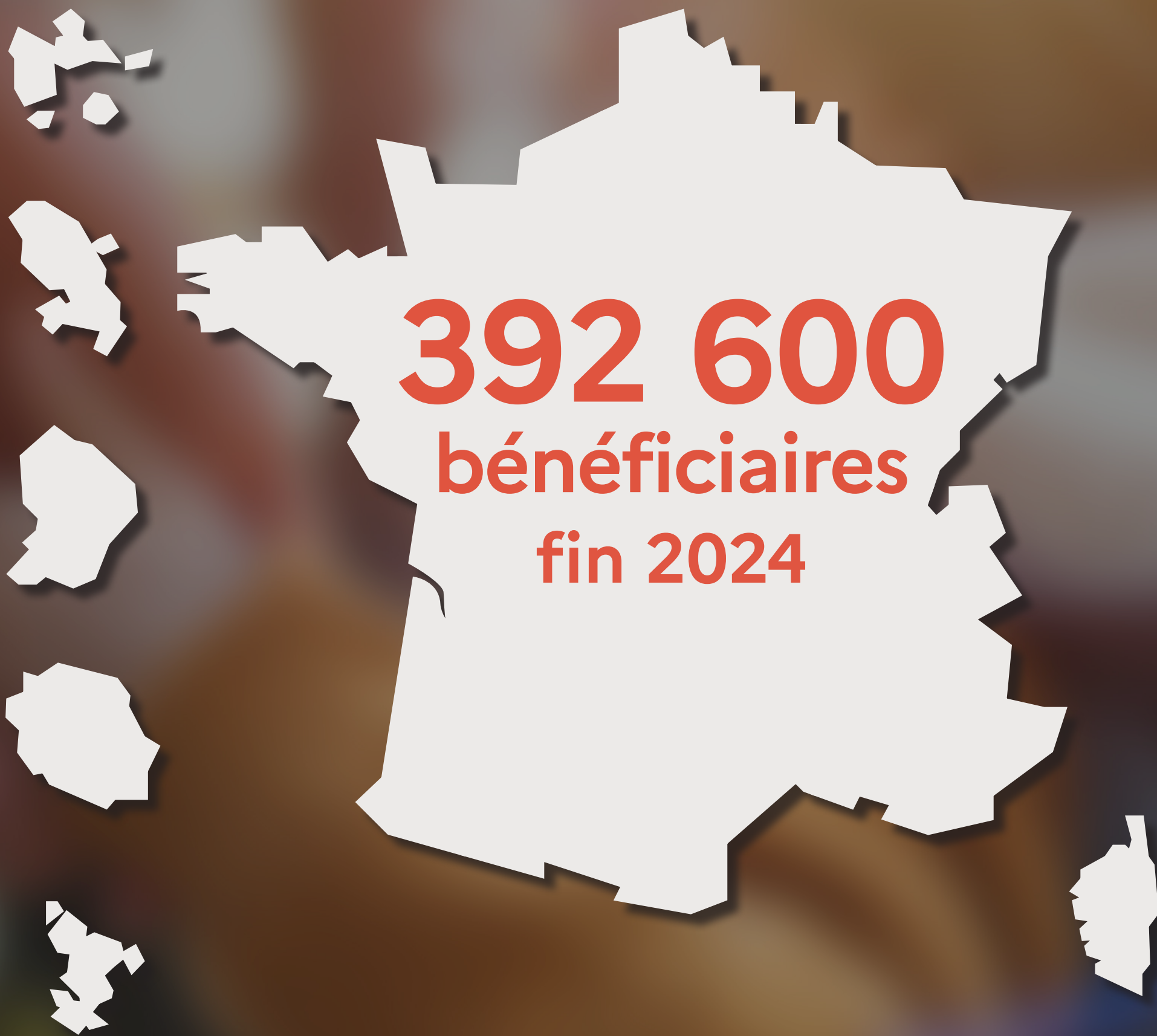
Drees 

L'aide sociale à l'enfance

Fin 2024, **392 600** enfants et jeunes
de **moins de 21 ans** bénéficient d'une
mesure d'aide sociale à l'enfance 



Le nombre de bénéficiaires augmente en 2024




Sources > Drees, enquête Aide sociale



Le nombre de bénéficiaires augmente en 2024

 **+1,5%** par rapport à fin 2023

 **2,4%** de la population des moins de 21 ans

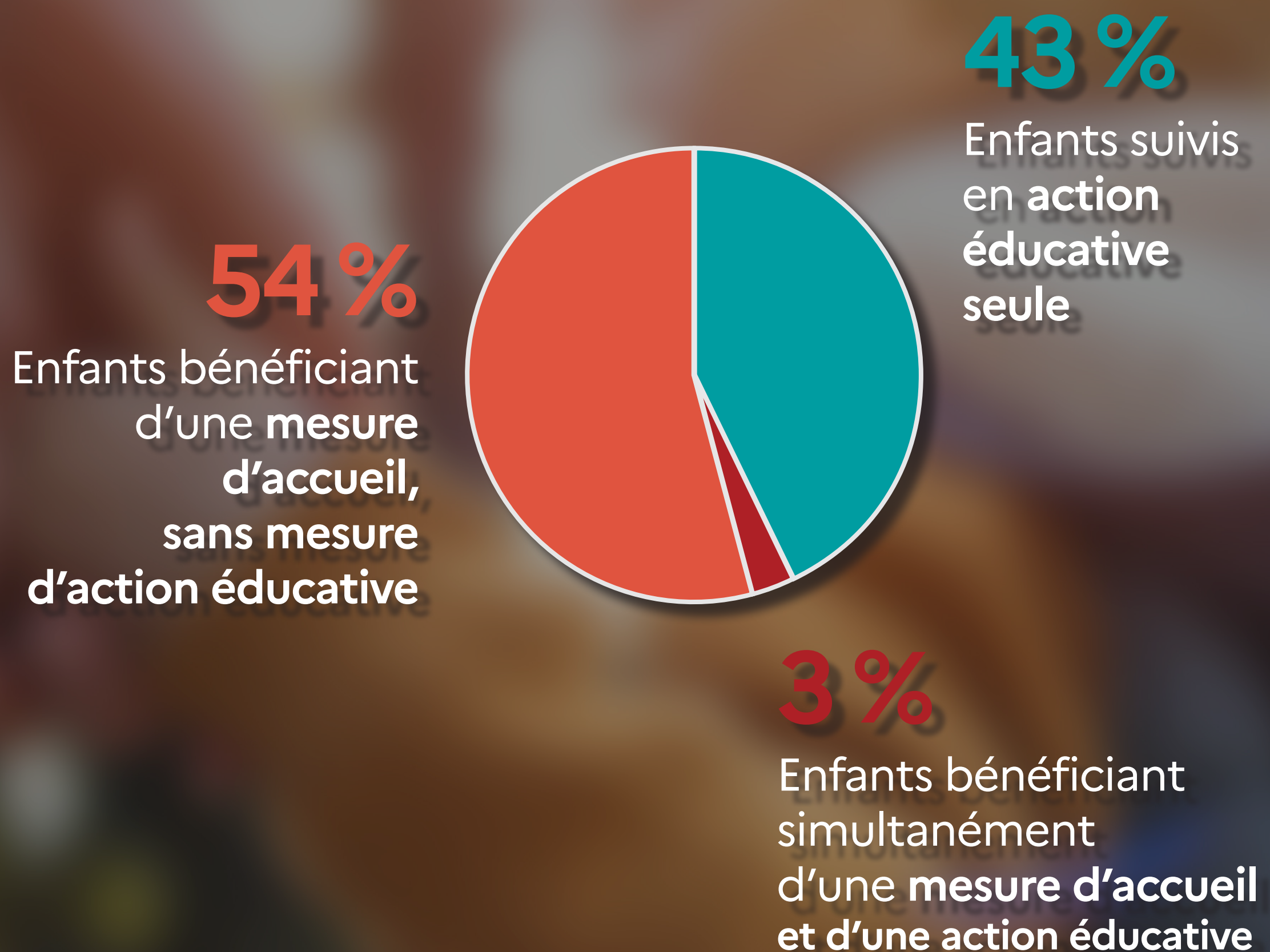
 **75%** des mesures relèvent de décisions judiciaires

 **11,7** milliards d'euros de dépenses départementales brutes en 2024

Sources > Drees, enquête Aide sociale ; Insee, estimations provisoires de population au 1er janvier 2025.



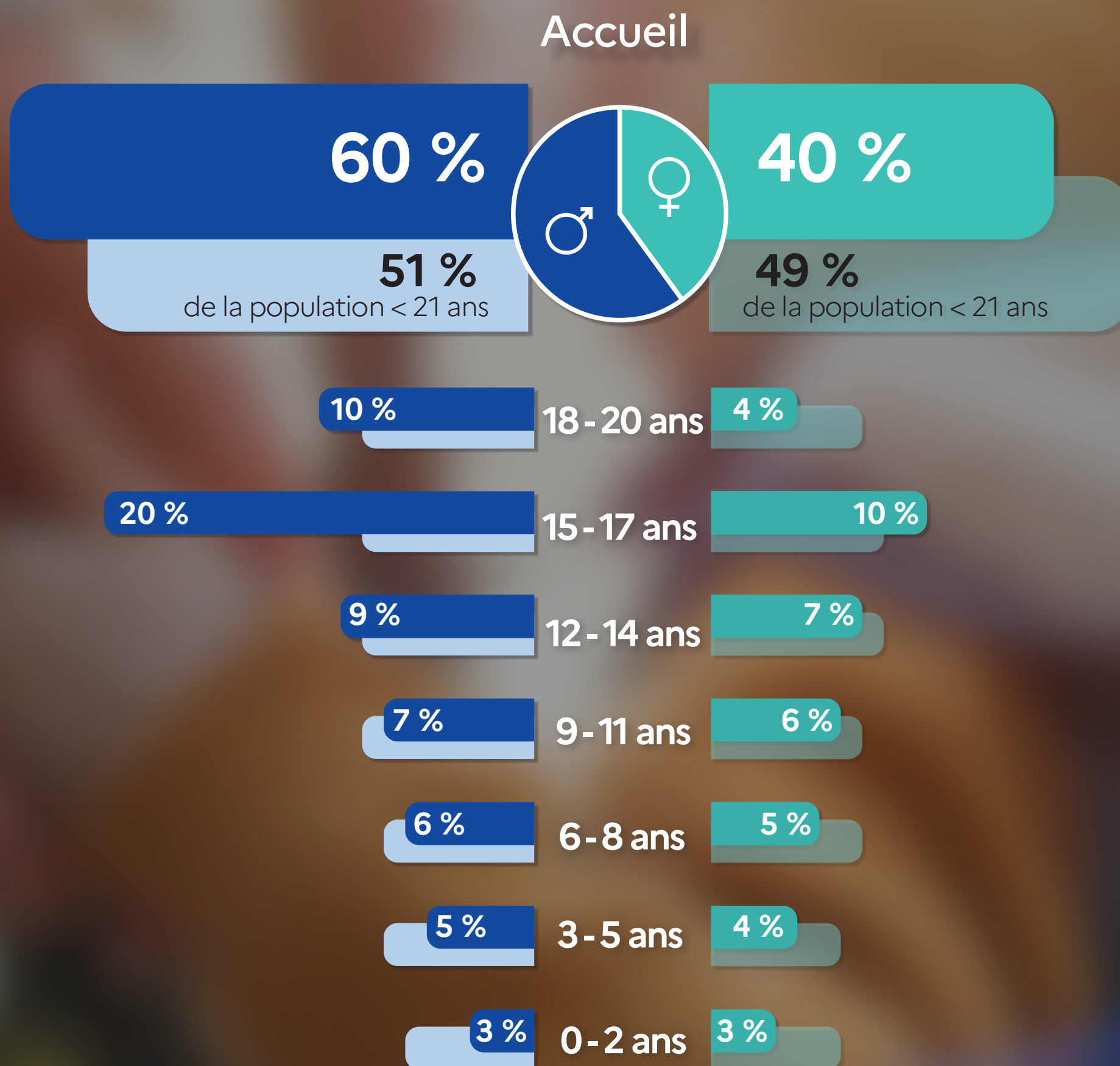
57 % des enfants sont accueillis en dehors de leur milieu de vie habituel



Source > Drees, enquête Aide sociale.



Les garçons et les adolescents sont surreprésentés

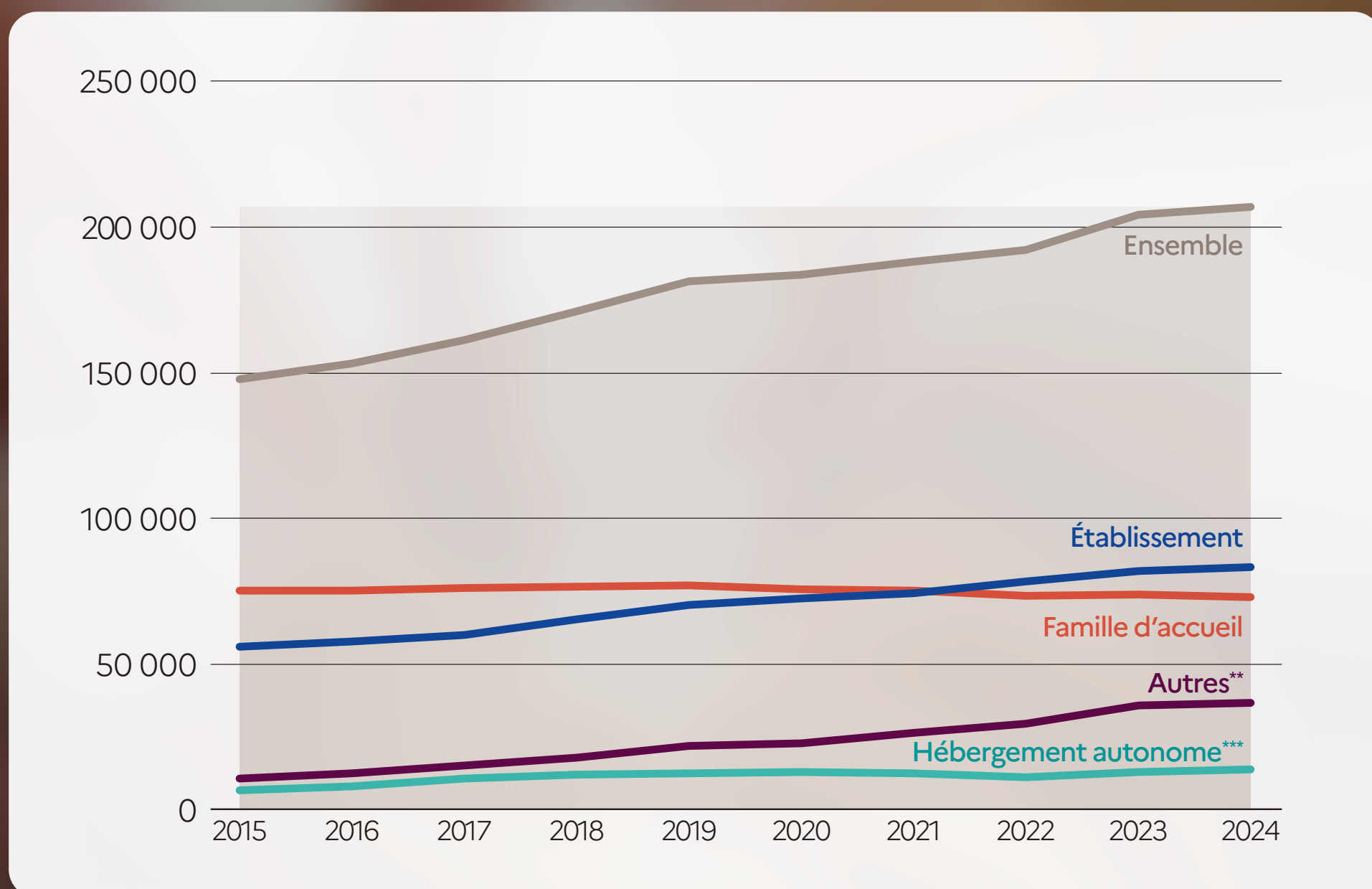


Sources > Drees, enquête Aide sociale ; Insee, estimations provisoires de population au 1er janvier 2025.



Les établissements, premier mode d'accueil des enfants confiés à l'ASE

Mode d'accueil principal des enfants confiés à l'ASE*



* Lorsque l'enfant est confié à l'ASE, les modalités de son accueil sont déterminées par le service de l'ASE, à la différence d'un enfant placé directement par le juge.

** En attente d'un lieu d'accueil, placement chez un accueillant durable et bénévole, chez la future famille adoptante, à domicile, etc.

*** En foyer d'étudiants ou de jeunes travailleurs, en appartement, etc.

Source > Drees, enquête Aide sociale.



Une part importante d'enfants en situation de handicap



4 %

de l'ensemble des enfants vivant à domicile ont une reconnaissance administrative du handicap



15 %

des enfants en établissement de l'ASE



23 %

des enfants en famille d'accueil

Sources > Drees, enquête Autonomie 2022, enquête ES-PE 2021, enquête nationale sur les assistants familiaux 2021.

